

[FLASH]

58

Journal de la Fédération
Fribourgeoise
des Entrepreneurs

Zeitung des Freiburgerischen
Baumeisterverbandes



SOMMAIRE

2 Éditorial
Leitartikel

3-4 Message du Président
Botschaft des Präsidenten
Nouvelle collaboratrice à la CPPF

5 Inauguration à la gravière
de Grands-Champs

6-7 Josef Rappo, Unternehmer mit Herz

8 Gestion de la santé en entreprise
et bien-être au travail
Nouvelle apprentie

9 Lutte contre le travail au noir

10 100 ans de l'École Technique
de la Construction
Chantier de Courtepin

11 Les maçons en grève
Hommage à Roger Pasquier



FFE Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
FBV Freiburgerischer
Baumeisterverband

ÉDITORIAL

*Innover, séduire, professionnaliser !
Ces termes sont parfaitement d'actualité, aussi au sein
de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.*

Aujourd'hui, vous découvrez une nouvelle version de notre journal Flash, plus professionnelle, innovante et qui a pour but de vous séduire, de vous donner envie de lire. Des articles mieux illustrés, plus courts doivent d'abord vous informer sur des sujets d'actualité retraçant, d'une part, la vie de notre association, et, d'autre part, sur les défis qui nous attendent, qui vous attendent. Parfois, se tourner quelques instants sur le passé nous permet de voir le chemin parcouru. Vous trouverez une interview d'un membre vétérinaire de notre association illustrée par des photos... d'un autre siècle. Un hommage est également rendu, dans cette édition, à Roger Pasquier, qui vient de nous quitter. Un personnage du monde de la construction, un ENTREPRENEUR qui aura marqué sa génération.

L'avenir de la Fédération est en train de s'écrire avec les travaux de construction, de notre projet du nouveau site de Courtepin, qui ont démarré à la fin du mois d'octobre. Avec ces nouveaux bâtiments à l'horizon 2020, nous allons pouvoir développer nos prestations, moderniser notre formation en l'orientant vers la digitalisation. Il est vraisemblable que d'ici quelques années, nous formerons les premiers machinistes qui conduiront les imprimantes béton 3D. Une startup implantée à BlueFactory, Mobbob SA, développe l'outil du futur. Rendez-vous dans une prochaine édition pour faire le point sur cette technologie !

Après la lecture de ce nouveau numéro, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques

et de vos idées. Ce journal est à vous ! Au terme de cette année, je tiens à vous remercier pour votre confiance. Je vous souhaite de belles et lumineuses fêtes de Noël à vous ainsi qu'à vos proches. En route pour 2019, en route vers le succès !

Jean-Daniel Wicht



Jean-Daniel Wicht

LEITARTIKEL

Erneuern, verführen, professionalisieren ! Diese Begriffe sind topaktuell und dies ist auch im Freiburgischen Baumeisterverband der Fall.

Heute erhalten Sie eine neue Version unserer Zeitschrift Flash: sie ist professioneller, innovativer und bezweckt, Sie zu verführen und Ihnen Lust aufs Lesen zu machen. Mit besser bebilderten und kürzeren Artikeln können Sie sich an erster Stelle über aktuelle Themen informieren, die Ihnen einerseits unser Verbandsleben vor Augen führen und uns und Sie andererseits vor neue Herausforderungen stellen. Manchmal kann man mit einem Blick in die Vergangenheit den Weg abschätzen, den man ge-

gangen ist. Sie können sich ein Interview eines Freimitglieds unseres Verbands zu Gemüte führen, das mit Fotos bebildert ist... die aus einem anderen Jahrhundert stammen. In dieser Ausgabe wird auch Roger Pasquier gewürdigt, der uns nun verlassen hat. Er war eine Persönlichkeit des Bauwesens, ein BAUMEISTER, der seine Generation geprägt hat. Die Zukunft des Verbands wird nun mit den Bauarbeiten unseres Projekts in Courtepin geschrieben. Die Arbeiten begannen Ende Oktober. Mit diesen neuen Gebäuden – Zeithorizont 2020 – können wir unsere Leistungen entwickeln und unsere Ausbildung modernisieren, indem wir sie in Richtung Digitalisierung führen. Vermutlich werden wir in wenigen Jahren die ersten Baumaschinenführer ausbilden, damit sie 3D-Betondrucker bedienen können. Ein Startup-Unternehmen, das im Innovationsquartier BlueFactory niedergelassen ist – die Mobbob

SA – entwickelt das Tool der Zukunft. In einer nächsten Ausgabe werden wir uns mit dieser Technologie befassen ! Nach der Lektüre dieser neuen Nummer können Sie uns gerne Ihre Bemerkungen und Ideen mitteilen. Die Zeitschrift gehört Ihnen !

Nun, gegen Ende Jahr, danke ich Ihnen bestens für Ihr Vertrauen. Ich wünsche Ihnen und Ihren Angehörigen schöne und frohe Festtage. Auf zum Jahr 2019, auf zum Erfolg !

Jean-Daniel Wicht

BC

BETON CENTRE SA FRIBOURG

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le métier de maçon a reçu un coup sur la tête

Ces dernières semaines, les maçons, sous l'égide des syndicats Unia et Syna, n'ont pas présenté une image positive de notre profession.

Tout parent qui cherche une place d'apprentissage pour son enfant doit se poser les questions suivantes du métier de constructeur.

Y-a-t'il un avenir dans une profession

- ▶ où il y a régulièrement des mécontentements salariaux ;
- ▶ où les patrons refusent une retraite à 60 ans pour leurs collaborateurs ;
- ▶ où les gens doivent descendre dans la rue avec banderoles et sifflets pour défendre leur acquis ;
- ▶ où il existe un stress récurrent sur les chantiers avec une sécurité aléatoire ?

Il est vrai que les articles de presse et les slogans syndicaux, avec leur rengaine percutante mais inexacte, n'ont pas présenté une image attirante du métier de maçon. Les syndicats veulent se présenter comme les défenseurs des opprimés contre des patrons sans scrupule et respect envers leurs collaborateurs. Ce qui est faux, nous en sommes tous convaincus.

Mais, pour l'avenir de la profession et tous les acteurs de l'acte de construire, cela signifie simplement scier la branche sur laquelle ils sont assis.

Cherchez l'erreur alors que les patrons reconnaissent l'art de construire de leur personnel. Ils le signifient par une excellente convention et la garantie de la retraite à 60 ans pour leurs collaborateurs !

Lors de la mise en écriture de ce commentaire, le renouvellement de la convention nationale est mis à mal. Je suis convaincu, en

tant que président de la Fédération que, quels que soient les aboutissements de la CN, les patrons fribourgeois garderont, comme actuellement, le respect et les acquis sociaux de leurs collaborateurs.

LA FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS DOIT SE RAJEUNIR

Rassurez-vous, je ne parle pas de notre institution qui se porte très bien mais de son président.

Après plus de 13 ans à la tête de la FFE, je souhaite remettre à la prochaine assemblée de printemps mon mandat de président.

La Fédération doit rester jeune, active et pleine de ressources. Pour atteindre ce but, comme dans beaucoup d'entreprises membres, il faut laisser la place au profit de la jeunesse.

Le Bureau exécutif et le comité prennent aussi un « coup de jeunesse » et la présidence doit faire de même.

La candidature est ouverte, les contacts ont débuté mais les prétendants se font rares. Certes, ce poste est exigeant en temps et en présence. Il doit donc être redimensionné par un appui plus conséquent des membres du Bureau exécutif et du comité. La Fédération a acquis au fil de son existence une présence forte dans le monde de la construction du canton de Fribourg. Elle doit maintenir son statut d'acteur important et écouté. Pour ce faire, elle doit avoir, comme actuellement, un groupe dirigeant actif, convaincu et convaincant.



Jean-Luc Schouwey

UN IMPORTANT RASSEMBLEMENT DE CONSTRUCTEURS

L'École technique de la construction de Fribourg a fêté cette année son centenaire. Elle a clos ce jubilé par une magnifique journée des diplômés, des étudiants et de leurs professeurs.

Après avoir formé près de 1400 conducteurs de travaux ou chefs de chantier durant un

siècle, elle a réussi l'exploit de réunir près de 400 professionnels un samedi de novembre.

Félicitations à cette vieille mais toujours jeune école pour son dynamisme et son professionnalisme.

Qu'elle reste un réservoir de compétence et d'importance en dirigeants pour nos entreprises de construction.

Merci à vous tous pour le respect envers vos collaborateurs, pour la confiance envers la FFE et l'image positive donnée tous les jours de l'acte de construire dans le canton de Fribourg.

Bonnes fêtes de fin d'année.

*Votre président
Jean-Luc Schouwey*

▶ **Avec nos partenaires de confiance !**

TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11

1752 Villars-sur-Glâne

T 026 460 81 60

F 026 460 81 69

ZI La Guérite 51

1541 Sévaz

T 026 663 22 44

F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

www.hgc.ch

HGC



BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Der Maurerberuf erhielt einen Schlag

In den vergangenen Wochen zeigten die Maurer unter Anführung der Gewerkschaften Unia und Syna kein positives Image unseres Berufs.

Wer als Eltern eine Lehrstelle für sein Kind sucht, muss sich die folgenden Fragen zum Bauberuf stellen.

Gibt es eine Zukunft für einen Beruf,

- ▶ bei dem regelmässig Lohnunzufriedenheit herrscht,
- ▶ bei dem die Arbeitgeber ihren Mitarbeitern einen Altersrücktritt mit 60 Jahren verweigern,
- ▶ bei dem die Leute mit Spruchbändern und Pfeifen auf die Strasse gehen, um ihre Errungenschaften zu verteidigen,
- ▶ bei dem es auf den Baustellen zu ständigem Stress aufgrund eher zufällig eingerichteter Sicherheitsvorkehrungen kommt?

Es stimmt, dass die Presseartikel und gewerkschaftlichen Slogans mit der immer gleichen – aber falschen – Botschaft kein attraktives Image des Maurerberufs wiedergaben. Die Gewerkschaften möchten sich als Vertreter der Unterdrückten positionieren, die sich den gegenüber ihren Mitarbeitern skrupel- und respektlos verhaltenden Arbeitgebern entgegenstellen. Was falsch ist. Davon sind wir alle überzeugt. Für die Zukunft des Berufs und alle Akteure des Bauens bedeutet dies einfach, an dem Ast zu sägen, auf dem man sitzt.

Wo liegt da der Fehler, denn die Arbeitgeber anerkennen die Baukunst ihres Personals. Sie beweisen dies mit einem hervorragenden Landesmantelvertrag und der Zusicherung des Altersrücktritts mit 60 Jahren für ihre Mitarbeiter!

Zum Zeitpunkt des Verfassens dieses Kommentars steht es um die Erneuerung

des Landesmantelvertrags nicht gut. Als Präsident des Verbands bin ich überzeugt, dass – unabhängig vom Ausgang der LMV-Verhandlungen – die Freiburger Arbeitgeber auch weiterhin den Respekt und die sozialen Errungenschaften ihrer Mitarbeiter bewahren.

Der Freiburgische Baumeisterverband muss sich verjüngen

Ich kann Sie beruhigen: ich spreche nicht etwa von unserem Verband, dem es sehr gut geht, sondern von seinem Präsidenten.

Nach über 13-jährigem FBV-Präsidium möchte ich mein Präsidentenamt an der kommenden Frühjahresversammlung niederlegen. Der Verband muss jung, aktiv und ressourcenreich bleiben. Um dieses Ziel erreichen zu können, muss – wie dies in zahlreichen Mitgliederunternehmen der Fall ist – den Jungen Platz gemacht werden.

Auch das Büro und der Vorstand erleben eine «Verjüngungskur», und das Präsidium hat diese ebenfalls nötig. Bewerbungen sind ab sofort möglich. Es wurden bereits Kontakte hergestellt, doch Anwärter gibt es wenige. Natürlich sind für das Amt viel Zeit und Präsenz nötig. Deshalb muss es mit einer grösseren Unterstützung durch die Büro- und Vorstandsmitglieder etwas entlastet werden. Seit seinem Bestehen konnte sich der Verband als starke Präsenz im Bauwesen des Kantons Freiburg positionieren. Er muss seinen Status als wichtigen Akteur, dem man zuhört, beibehalten. Dazu braucht er – wie dies heute der Fall ist – ein aktives, überzeugtes und überzeugendes Führungsteam.

Ein grosses Erbauer-Treffen

Dieses Jahr feierte die Bautechnische Schule Freiburg ihr 100-jähriges Jubiläum. Die Feierlichkeiten wurden mit einem wunderschönen Tag der Absolventen, Studierenden und deren Lehrer abgeschlossen.

In einem Jahrhundert bildete sie fast 1400 Bauführer oder Bauleiter aus. Nun

schaftte sie es, an einem Novembersamstag fast 400 Fachleute zu vereinen. Wir gratulieren dieser alten aber junggebliebenen Schule für ihre Dynamik und ihren Professionalismus.

Möge sie weiterhin kompetente Führungskräfte für unsere Bauunternehmungen ausbilden.

Herzlichen Dank an Sie alle für den Respekt, den Sie Ihren Mitarbeitern entgegenbringen, für das Vertrauen gegenüber dem FBV und für das positive Image der Bautätigkeit, das Sie tagtäglich im Kanton Freiburg verbreiten.

Frohe Festtage.

Ihr Präsident
Jean-Luc Schouwey

NOUVELLE COLLABORATRICE À LA CPPF

Cette année, la Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise a engagé une nouvelle collaboratrice. Il s'agit de Madame Nathalie Codourey. Habitant à

Bulle avec son fils, elle aime beaucoup la nature, découvrir de nouveaux paysages et surtout passer du temps avec ses ami(e)s. Ces 8 dernières années, elle a travaillé dans le domaine administratif d'une entreprise de construction. La CPPF lui souhaite la bienvenue et plein de succès au sein de notre association.

Romy Hauser



BAECHLER
i n f o r m a t i q u e
Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

Debrunner Acifer

klöckner & co multi metal distribution

Le partenaire de l'entrepreneur pour

Aciers d'armature, treillis, préfabrication et accessoires d'armature, aciers.

Route du TF Fédéral 14
1722 Glâne
Tél. 026 480 23 18
fax 026 480 22 51



www.d-a.ch

Fabrique de produits en béton et simili



A. HELFER SA

Rte des Chênes 46 • 1727 Corpataux

Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

LEVA CORBIERES SA

Rte des Echamps 3 • 1647 Corbières

Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06

INAUGURATION À LA GRAVIÈRE DE GRANDS-CHAMPS

Le vendredi 7 septembre, JPF Gravières SA et Gravière de Châtillon SA inauguraient leurs nouvelles installations de traitement de gravier. Situées sur la Commune de Gibloux, à proximité de l'autoroute A12, elles serviront à laver, cribler et concasser les graviers extraits des gisements du Chaney (à l'est de l'autoroute) et de « Grands-Champs » (à l'ouest). Ces graviers traités serviront principalement au marché du béton, des enrobés bitumineux, de la construction de routes et de fondations, ainsi qu'aux projets paysagers.

Ces installations totalement automatisées ont été conçues dans le but d'offrir des produits de qualité en répondant aux principaux défis écologiques et économiques tels que la consommation d'énergie et d'eau. Leur situation, avec accès direct à l'autoroute, a été choisie afin de réduire au minimum les nuisances occasionnées par les transports. Elles sont conçues pour répondre aux besoins régionaux pour les 30 prochaines années voire davantage.

JPF Holding SA



Brèves...

La Confédération appliquera la méthode BIM pour les immeubles dès 2021 et pour les infrastructures à partir de 2025.

Die Eidgenossenschaft wird die BIM Methode für Gebäude ab 2021 und für Infrastrukturen ab 2025 anwenden.

Du 5 au 10 février 2019, la FFE et constructionfribourg vous accueillent au forum des métiers START! sur le stand N°D03!

Vom 5. bis zum 10. Februar 2019 begrüsst Sie der FBV und bauenfreiburg beim Forum der Berufe START!

13 juin 2019 Assemblée ordinaire FFE (Singine)

12 décembre 2019 Assemblée extraordinaire FFE (lieu à définir)

De gauche à droite : Jacques Pasquier, directeur général du Groupe JPF
Georges Godel, Conseiller d'État et Président du Gouvernement fribourgeois
Jean-François Charrière, Syndic Commune de Gibloux
Laurent Pasquier, Directeur JPF Gravières SA



JOSEF RAPPO, UNTERNEHMER MIT HERZ



Josef Rappo

Josef Rappo in Zahlen zusammengefasst

Er ist am 13. Dezember 1929 geboren. Den Vaterbetrieb hat er mit seinem Bruder Viktor Rappo im Jahr 1958 übernommen. Dieser ist seit 1972 Mitglied des Freiburgischen Baumeisterverbands. Freimitglied seit 1995 und ebenfalls pensioniert seit 1995.

Wer ist er?

Herr Rappo geniesst heute in vollen Zügen seinen Ruhestand. Man trifft ihn aber trotzdem regelmässig in der nahegelegenen Rappo AG an. Aber nur noch zum Kaffee, wie er uns lachend erzählt. Aufgewachsen ist er mit 11 Geschwistern auf einem Bauernhof in der Stockera. Der Vater von Herrn Josef Rappo gründete schon früh ein Unternehmen im Baugeerbe, wobei er sich mit Herr Delmonico aus Heitenried zusammengeschlossen hatte. Bis 1947 arbeiteten sie zusammen. Anschliessend ging jeder seinen Weg und das Unternehmen Rappo wurde stets bekannter.

Karriereanfang des Josef Rappo

Eines Tages kam die Frage, wer denn dieses Unternehmen übernehmen sollte? Schliesslich entschied sich dann Josef Rappo in die Fussstapfen seines Vaters zu treten und begann eine Maurerlehre bei der Bauunternehmung Civelli in Freiburg. Den normalen alltäglichen Arbeitsweg legte er mit dem Fahrrad zurück und das im Sommer wie auch im Winter. Er erinnere sich noch sehr gut an den ersten Arbeitstag, als er mit dem Rucksack vom Vater, welcher randvoll mit Material war, und mit seinem Fahrrad bis nach Freiburg gefahren ist. Nach der Lehre absolvierte er trotz den sprachlichen Problemen die Bauführerschule im Technikum in Freiburg auf Französisch. Der am Anfang nicht so begeisterte Josef Rappo war zuletzt aber trotzdem sehr froh, dass er diese Weiterbildung gemeistert hat. Ein guter Freund überredete ihn anschliessend die Maurermeisterprüfung zu machen. Die Kurse für die Maurermeisterprüfung fanden jeweils abends in Bern statt und die Prüfung war dann schlussendlich in Aarau. Ausserdem gab es auch Kurse für die Buchhaltung in Zürich, welche aber samstags stattgefunden haben. Diesen Weg legte er immer mit dem Zug zurück.

Übernahme der Firma

Im Jahre 1958 haben die Gebrüder Viktor und Josef Rappo, nach dem Tod ihres Vaters, die Firma übernommen. Nun hiess die Unternehmung neu Gebrüder Rappo. Josef war eher im technischen und Viktor im administrativen Bereich tätig. Die Firma hatte schon zu dieser Zeit zwischen

Etwas:

Das ich bedaure:

Dass ich zu wenig auf meine Gesundheit geachtet habe.

Das früher besser war:

Der Kontakt mit den Kunden und allgemein mit den Mitmenschen.

Das heute besser ist:

Die technischen Hilfsmittel.

Das unschätzbar ist:

Seriosität, Geschicktheit und auch immer auf dem aktuellsten Stand der Dinge zu sein.

Garage Schweingruber Wengiswil, 1952



30 und 40 Mitarbeiter und war somit eine der grösseren Betriebe im Sensebezirk. Die Löhne wurden damals alle 14 Tage ausbezahlt. Es gab auch noch nicht viele technische Hilfsmittel, wie zum Beispiel einen Lastwagen. Ganz am Anfang musste das Material sogar mit Pferd und Wagen, später mit umgerüsteten Autos und zuletzt per Lastwagen zur Baustelle gebracht werden. Zu dieser Zeit hatte die Rappo AG noch viel mit den regionalen Bauern zusammengearbeitet. Früher waren die Arbeiten anders als heutzutage. Ursprünglich wurden viele grundsätzliche Infrastrukturen gebaut wie Wasserversorgungen oder Strommasten. Jetzt sind es jegliche Arbeiten im Hoch- und Tiefbau.

Turnhalle St. Antoni, 1976



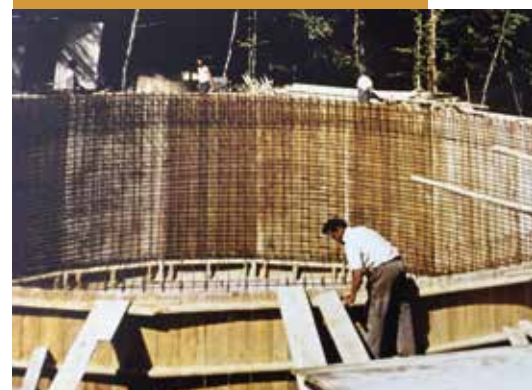
Kirche St. Antoni, 1960



Ausbildung von Lehrlingen

Wie auch in vielen anderen Betrieben, setzte man in der Rappo AG, früher so wie auch heute noch, sehr viel Wert auf die Ausbildung. Seit 1958 seien jedes Jahr immer mindestens ein bis zwei Lehrlinge ausgebildet worden. Vor einiger Zeit hatte die Firma sogar eine junge Frau als Lehrtochter, welche die Maurerlehre absolvierte. Über all diese Jahre kommt man auf eine bemerkenswerte Anzahl an ausgebildetem Personal. Die meisten seien auch so zufrieden, dass sie sogar noch nach der Lehre bleiben und dort weiterarbeiten, wo sie den Beruf erlernt haben.

Wasserreservoir «Chutz» St. Antoni, 1962



Veränderungen im Laufe der Jahre

Man hatte die Kollektivgesellschaft Gebrüder Rappo bis 1995 erhalten und wechselte dann aber auf eine Aktiengesellschaft: Rappo Hoch- und Tiefbau AG. Im Jahre 2017 wurde die heutige Rappo AG gegründet, als Vorarbeiter für die künftige Unternehmergeneration. Auch innerhalb der Firma gab es Veränderungen. Mit Urs und Renaldo Rappo ging das Unternehmen in die dritte Generation. Aktuell wird die Firma von Manfred Gross, dipl. Baumeister geleitet. Die Firma zählt nun etwa 60 Angestellte.

Früher war es so, dass jeder Mitarbeiter, welcher auf der Baustelle tätig war, auch jede Maschine verwendet hat. Der Kran konnte von jedem bedient werden, was aber eine sehr gefährliche Sache war, wie uns Herr Josef Rappo erzählt. Was heutzun-

tage kaum noch vorstellbar ist, ist das man zum Teil in kleinen Ladungen gesprengt hatte, wobei manchmal das eine oder andere Fenster des Nachbarn von einem Stein zerbrochen wurde. Der Aushub für ein Einfamilienhaus dauerte damals Wochen, wobei man manchmal auch Steine mit dem Pickel abarbeiten musste. Man arbeitete sehr hart, da man keine technischen Hilfsmittel gehabt hatte, wie zum Beispiel heute einen Presslufthammer. Herr Rappo gab dazu auch eine passende Anekdote: «Tüed z'Iserödli vo de Carretanid schmürre, wüu so kört mu wenn mer tüe schaffe.» Auch der Spass gehörte dazu, wobei man manchmal dem Arbeitskollegen für die Heimfahrt mit dem Fahrrad noch Steine in den Rucksack gelegt hatte.

Loris Gauderon



GESTION DE LA SANTÉ EN ENTREPRISE ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le stress au travail peut devenir un facteur d'accident par manque de concentration. Il est en tout cas un élément qui se rajoute à une déstabilisation, une baisse de motivation, des fatigues qui conduisent tôt ou tard à une perte de performance voire à de l'absentéisme. Dans une étude publiée par la Swica (avril 2018), le nombre de collaborateurs en arrêt de travail pour cause de stress professionnel a augmenté de 20% durant les cinq dernières années.

Un rapport du SECO¹ concernant une étude européenne et suisse pour l'année 2015, identifie que la motivation des collaborateurs à donner le meilleur d'eux-mêmes pour une entreprise est reliée à :

1. une culture d'entreprise en matière de sécurité ;
2. des horaires de travail permettant une alternance humaine de repos et ressourcement ;
3. la prise en compte de la santé globale, incluant les risques de facteurs psycho-sociaux ;
4. la satisfaction, la reconnaissance et le bien-être ;
5. les perspectives d'évolution professionnelle.

Diminuer les risques d'accident sur le lieu de travail est l'une des préoccupations majeures des employeurs. Selon la SUVA, il se produit plus de 50'000 accidents en Suisse par année malgré le rappel des règles de sécurité de la part des responsables. Pour prévenir les accidents, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs propose une formation d'une journée sur le thème de la « Sécurité au travail ».

Promotion Santé Suisse² évalue le coût lié à la perte de santé dans les entreprises suisses à plus de 50 milliards de francs par an. Cette somme n'est pas seulement constituée par les coûts des assurances, mais inclut pour ces deux tiers les coûts imputables à la perte de productivité des entreprises autant par du présentisme improductif que de l'absentéisme.

Les coûts sont énormes, autant pour la souffrance des collaborateurs qui perdent leur emploi, leur avenir et leur sentiment d'exister, que pour la charge financière des entreprises avec les coûts sociaux que cela induit. Les entreprises qui mettent en place des indicateurs et des mesures favorables à la santé de leurs collaborateurs ont tout à y gagner :

- ▶ diminution du Turn over ;
- ▶ maintien du savoir-faire des collaborateurs ;
- ▶ diminution des coûts générés par les accidents et les atteintes psycho-sociales.

Notre entreprise Job Coaching Pro Sàrl est active dans la réinsertion des personnes atteintes dans leur santé. Nous recevons des mandats de l'assurance invalidité pour soutenir soit le maintien en emploi, soit la

réinsertion des collaborateurs qui perdent leur emploi (bilans de compétences, mobilisation des ressources individuelles, soutien à la recherche d'emploi, coaching personnalisé, etc.).

Notre équipe est constituée de personnes spécialisées dans le domaine de la santé. L'un de nos partenaires est accrédité par Promotion santé Suisse pour réaliser des audits de santé en entreprise et proposer des solutions appropriées. Les entreprises auditées peuvent ensuite obtenir le label Friendly Work Space garantissant que votre entreprise est non seulement soucieuse de la préservation de la santé de ses collaborateurs, mais aussi met en place des mesures de qualité et de prévention dans ce domaine.

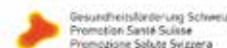
Les entreprises labélisées Friendly Work Space profitent d'avantages concurrentiels sur les appels d'offres et d'une meilleure visibilité lors du recrutement de collaborateurs. Afin de vous présenter la démarche de qualité Friendly Work Space (gestion de la santé et bien-être au travail), nous vous convions à un petit-déjeuner le vendredi 1^{er} mars 2019 de 7h30 à 9h à la FFE. Le bulletin d'inscription sera envoyé à tous les membres et se trouvera également sur le site internet de la FFE.

Jean Guiot
Job Coaching Pro Sàrl

NOUVELLE APPRENTIE

La FFE a le plaisir d'accueillir une nouvelle apprentie, Audrey Brodard. Elle habite à Ependes et a effectué son cycle d'orientation à Marly. Audrey possède plusieurs centres d'intérêts dont la danse, la lecture ou encore confectionner de la pâtisserie. Elle a déjà accompli plusieurs stages dans différentes entreprises, ce qui l'a mené à accomplir un apprentissage d'employée de commerce. Toute l'équipe de la FFE lui souhaite la bienvenue.

Romy Hauser



¹SECO, disponible sur https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Arbeitsbedingungen/Studien_und_Berichte/6_europaeische_erhebung_arbeitsbedingungen_2015.html

²Promotion santé Suisse, disponible sur <https://promotionsante.ch/gestion-de-la-sante-en-entreprise/etudes-impact-gse/job-stress-index.html>



LUTTE CONTRE LE TRAVAIL AU NOIR

Le Conseil d'État sommé d'agir vite

Il y a 2 ans, j'ai déposé une motion avec mon ancien collègue député, Jacques Vial, demandant un renforcement de la lutte contre le travail au noir. Parallèlement, une délégation de la FFE rencontrait le Conseil d'État pour tirer la sonnette d'alarme. L'appel était entendu et le gouvernement décidait de créer un groupe de travail interservices avec les partenaires sociaux, dont la Fédération, représentée par le soussigné.

Je me dois de saluer l'excellent travail qui a été réalisé en 2017. Des mesures fortes ont été proposées au Conseil d'État, soutenues à l'unanimité par tous les membres de ce groupe de travail, qui ont servi de base à la motion déposée.

Dans le message, il est confirmé que le coût du travail au noir représente, pour le canton de Fribourg, 1 milliard de francs. Même si l'on investit 1 million de salaire en engageant quelques enquêteurs pour observer et confondre les menteurs et les tricheurs, après deux ans, l'investissement sera déjà rentabilisé. Ce sont 100 millions qui pourraient ainsi entrer dans les caisses sociales et publiques. L'État met actuellement et annuellement CHF 180'000.- à disposition de l'Inspectorat des chantiers Fribourg (anciennement AFCo), soit 1.2 EPT pour lutter contre le travail au noir dans la construction. Le même montant est mis à disposition pour contrôler l'élimination correcte des déchets de chantiers alors qu'il n'y a quasiment plus de problèmes depuis 15 ans ! Cherchez l'erreur ! Les mesures les plus efficaces sont aussi les plus coûteuses. Comment comprendre, dans la priori-

sation des mesures, que l'État les repousse à Dieu seul sait en quelle année.

Les PME de ce canton avaient besoin d'un message fort du parlement cantonal, une volonté de soutenir les patrons honnêtes qui le sont à une immense majorité. Le patronat a été entendu et le Grand Conseil a accepté la motion à l'unanimité, le 14 septembre 2018, par 90 voix à zéro, après avoir balayé le fractionnement de la motion voulue par le Conseil d'État. La sanction est claire, le gouvernement doit maintenant prendre rapidement des mesures efficaces pour lutter contre le travail au noir. Je m'engage à maintenir la pression sur le Conseil d'État et le Service public de l'emploi afin que les mesures demandées soient mises en place dans les meilleurs délais.

Jean-Daniel Wicht

Contrôles effectués par l'Inspectorat des chantiers Fribourg en 2017 pour l'ensemble du secteur du bâtiment fribourgeois

- ▶ **174 contrôles TN** (travail au noir)
- ▶ **282 contrôles Ldét** (loi sur les travailleurs détachés)
- ▶ **284 contrôles CCT** (conventions collectives de travail)
- ▶ **644 contrôles GD** (gestion des déchets de chantier)
- ▶ **318 ouvriers contrôlés**
- ▶ **28 ouvriers en fuite**

Brèves...

« Friendly Work Space » (gestion de la santé en entreprise et bien-être au travail) est le sujet du petit-déjeuner qui aura lieu à la FFE le 1^{er} mars 2019

Une formation sur la maîtrise des schémas de calcul de la SSE aura lieu le 17 janvier 2019, dans les locaux de la FFE à Givisiez.

Le 10 novembre 2018, l'école technique de la construction (ETC) a fêté ses 100 ans !

Dans le cadre de la journée « Futur en tous genres » qui s'est déroulée le 8 novembre 2018, nous avons accueilli 12 jeunes filles à la Halle des maçons pour promouvoir les métiers de la construction. Diverses activités leur ont été proposées, entre autre le montage d'un petit mur et la visite d'un chantier.

6 nouveaux PERCO ont été formés à la FFE les 7 novembre 2018 et 21 novembre 2018.

Lors de l'assemblée générale de constructionfribourg qui s'est déroulée le 10 octobre 2018, Monsieur Markus Ith, Président du Grand Conseil, a salué le professionnalisme, l'engagement et la fiabilité des entrepreneurs. L'engagement dans le domaine de la formation est également remercié. De plus, il évoque le récent signal, clair et fort, donné par le Grand Conseil afin d'agir contre le travail au noir.

Le 10 octobre 2018, à Forum Fribourg, près de 250 participants ont suivi la conférence sur le travail au noir menée par Jean-Daniel Wicht, Directeur de la FFE et Secrétaire de constructionfribourg. Lors de la table ronde qui a suivi la conférence, tous les partenaires ont montré un front commun pour la lutte contre le travail au noir.

L'assemblée générale de la CPPF a eu lieu le 27 septembre 2018. Durant l'année 2017, le comité a validé le règlement d'application de la carte professionnelle « Cerbère ». Les cartes de légitimation ont été renouvelées pour une durée d'une année.

100 ANS DE L'ÉCOLE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

L'école technique de la construction (ETC), affiliée à la haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg a fêté cette année son 100^e anniversaire.

Depuis sa création en 1918, l'ETC a formé plus de 1400 conducteurs et conductrices de travaux dont les compétences sont reconnues et appréciées par de nombreuses entreprises en Suisse romande et au-delà.

Trois conférences publiques étaient organisées durant cette année jubilaire qui s'est achevée le samedi 10 novembre par une journée officielle à laquelle étaient conviés(es) les anciens(es) et actuels(es) étudiants(es) et professeurs(es) ainsi que les autorités politiques et les représentants des différentes fédérations cantonales d'entrepreneurs.

Placée sous le signe de la convivialité et des retrouvailles, cette journée officielle intégrait un volet technique à l'attention des participants qui ont ainsi eu l'occasion de découvrir divers travaux de recherche menés à la haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg dans le domaine de la construction.

Le libretto du 100^e anniversaire de l'ETC, les diverses photos souvenirs prises à cette occasion ainsi que la liste des diplômés(es) de 1921 à 2018 sont à votre disposition sous format électronique sur le site internet de l'école à l'adresse suivante :

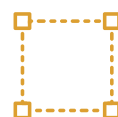
www.heia-fr.ch/100ETCJPF Holding SA



DÉBUT DES TRAVAUX DU CHANTIER DE COURTEPIN



DONNÉES TECHNIQUES



**SURFACE DE
LA PARCELLE**
41'000 M²



BÂTIMENT ADMINISTRATIF

VOL. BÉTON 1'350 M³
SURFACE DE BRIQUE 520 M²
CUBE SIA 9'186 M³



HALLE DES MAÇONS

VOL. BÉTON 2'300 M³
SURFACE DE BRIQUE 1'500 M²
CUBE SIA 23'662 M³



HALLE DES MACHINISTES

VOL. BÉTON 1'150 M³
SURFACE DE BRIQUE 1'000 M²
CUBE SIA 11'621 M³

HOMMAGE À ROGER PASQUIER

Membre vétéran depuis 1994 de notre association, Roger Pasquier est décédé le 18 octobre 2018 à l'âge de 92 ans.

Ce grand entrepreneur a tenu les rênes de l'entreprise Jean Pasquier & Fils (JPF) durant près de 40 ans. Il y a quelques années, Roger visitait encore régulièrement les locaux de l'entreprise familiale – fondée par son père, Jean, et aujourd'hui dirigée par son fils Jacques. L'entreprise compte plusieurs membres de la famille engagés à différentes fonctions.

Les débuts de l'entreprise remontent au XIX^e siècle avec un atelier de menuiserie. En 1932, Jean oriente l'entreprise vers la maçonnerie. Puis, avec Roger, les travaux prennent de l'ampleur, et ce, dans plusieurs domaines comme le génie civil, le bâtiment et la construction routière. En parallèle, Roger Pasquier a été Syndic de la commune du Pâquier pendant 22 ans et Député au Grand Conseil durant 20 ans.

Nous garderons de Roger Pasquier le souvenir d'une personnalité ayant marqué la construction fribourgeoise. À toute la famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Jean-Daniel Wicht



LES MAÇONS EN GRÈVE

150 maçons de nos entreprises membres ont participé à la grève organisée le 30.10.18. Les jours précédents, sur les chantiers, les syndicats fribourgeois ont harcelé les collaborateurs pour participer à cette manifestation.

Par rapport au 4'200 travailleurs du gros œuvre dans le canton, moins de 500 ont répondu à l'appel. Cette faible affluence prouve que les maçons n'adhèrent pas aux dires des syndicats. Comme fait dans la presse, la FFE confirme aux maçons vouloir continuer :

- ▶ à leur octroyer de très bons salaires,
- ▶ CHF 5553.- par mois au minimum,
- ▶ 13 fois par an, pour tous les collaborateurs qualifiés
- ▶ à cotiser en plus de leur 3^e pilier LPP, 5,5 % pour assurer leur retraite anticipée à 60 ans (FAR)
- ▶ à leur octroyer 5 semaines de vacances chaque année, 6 semaines dès 50 ans

- ▶ à renforcer la sécurité sur les chantiers par une formation continue de qualité

Le 3 décembre dernier, la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) nous a communiqué que les négociations ont abouti. Nous sommes heureux de constater que les partenaires sociaux sont arrivés à un accord. Les délégués de la SSE seront convoqués en assemblée extraordinaire, le 19 décembre 2018. Afin de valider ces solutions négociées, en cas d'acceptation du résultat, la nouvelle Convention nationale (CN) entrerait en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Jean-Daniel Wicht



IMPRESSUM

Rédaction : Elise Bürke, Claude-Eric Egger, Loris Gauderon, Jean Guiot, Romy Hauser, JPF Holding SA, Jean-Luc Schouwey, Jean-Daniel Wicht

Conception graphique et mise en page : Actalis SA

Photo de couverture et dernière page : Keren Bisaz

Photos des articles : Keren Bisaz, ABBF, ETC, JPF, Rappo AG

LA FFE AU SERVICE
D'UNE PROFESSION

DER FBV IM DIENSTE
EINES BERUFES

À tous ses lecteurs,
la Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Der Freiburgische
Baumeisterverband wünscht
allen Lesern
schöne Festtage.



FFE-FBV

Route André Piller 29

1762 Givisiez

Tél. 026 460 80 20

Fax 026 460 80 25

www.ffe-fbv.ch

secretariat@ffe-fbv.ch